



INSTITUT D'ETUDES JUDICIAIRES D'AIX-EN-PROVENCE

EXAMEN D'ACCES

AU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'AVOCATS

SESSION 2015

18 septembre 2015

9H A 12H - Amphi. MONTPERRIN

3^{ème} EPREUVE ECRITE DE CARACTERE PRATIQUE

DROIT DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE

Résoudre les cas pratiques suivants :

I. Catherine et Antoine Leblanc se sont mariés en 1970. Ils ont eu une fille Louise née en 1976. Malheureusement, Antoine est décédé en 1980 et Catherine a élevé seule leur fille.

En 2000, Catherine a rencontré Frédéric Legris, qui était également veuf, et ils se sont mariés en 2004. En 2006, un jugement du TGI d'Aix-en-Provence a prononcé l'adoption simple de Louise par Frédéric.

En 2012, Frédéric a quitté Catherine et est parti vivre quelques mois avec Rose une femme de 30 ans sa cadette, amie d'enfance de Louise ; puis il est revenu au domicile conjugal tout penaud. Au départ de Frédéric, Catherine a fait une tentative de suicide mais quand son mari est revenu elle lui a pardonné et la vie commune a repris.

Depuis cette époque, Louise est profondément malheureuse. Elle a cru perdre sa mère, elle s'est fâchée avec Rose et elle ne supporte pas d'être la fille adoptive de Frédéric à qui elle ne parle plus.

Compte tenu de ce qu'elle vous raconte, indiquez-lui ce qu'il est possible d'envisager, en droit. Vous argumenterez votre proposition et ses chances de succès.

Louise vous indique encore que depuis le jugement d'adoption elle porte le nom composé de Leblanc-Legris. A tout le moins, elle souhaite se débarrasser du nom de famille de Frédéric afin de ne porter que le nom de son père. Est-ce possible ? Renseignez-la également de manière détaillée.

II. Alexis et Noémie vivent en concubinage depuis 2005. Ils se sont pacsés, en 2010, à la naissance de Charles. Depuis leur rencontre, ils habitent dans un appartement qu'ils ont acheté ensemble.

Depuis un an, Alexis, qui est très jaloux, espionne Noémie car il est persuadé qu'elle le trompe. Il la suit, écoute ses messages et a exigé de connaître son code de messagerie. Noémie, qui n'a rien à cacher, a cédé à toutes ses demandes pensant que cela le tranquilliserait mais elle a continué à subir ses questions, insinuations, et harcèlement. Hier, Alexis lui a même dit que si elle n'avouait pas qu'elle le trompait, il finirait par la tuer ainsi que Charles, car, dit-il, « qui prouve qu'il en est le père » ? Il lui a donné un ultimatum jusqu'au 1er octobre pour tout avouer.

Ce matin, Noémie terrifiée a profité de ce qu'Alexis était parti travailler pour quitter le logement commun, avec son fils. Elle est venue directement consulter M^o Flambard votre maître de stage, et veut savoir ce qu'elle risque. Elle craint de s'être mise en tort en partant mais ne pouvait plus supporter l'attitude d'Alexis. Elle indique qu'elle n'a aucun endroit où aller, sa famille vivant à l'étranger, et très peu de ressources car elle a arrêté de travailler à la naissance de Charles. M^o Flambard est un ténor des Assises, mais il ne connaît rien au Droit civil et encore moins au Droit de la famille. Il vous demande donc de l'éclairer sur la situation de Noémie et de lui indiquer toute(s) procédure(s), de droit civil, qui pourrai(en)t être conseillée(s) à cette cliente. Vous en évalueriez aussi les chances de succès.